



**Conseil d'administration  
du Programme  
des Nations Unies  
pour le développement  
et du Fonds des  
Nations Unies pour la  
population**

Distr.  
GÉNÉRALE

DP/CP/AZE/1  
28 juin 1995  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

Troisième session ordinaire 1995  
11-15 septembre 1995, New York  
Point 3 de l'ordre du jour provisoire  
PNUD

**PNUD : PROGRAMMES PAR PAYS ET QUESTIONS CONNEXES  
PREMIER PROGRAMME POUR L'AZERBAÏDJAN\***

<u>Période couverte par le Programme</u>	<u>Ressources programmées</u>	<u>\$</u>
1994-1996	CIP net	1 448 000
	Participation estimative aux coûts	-
	Total	<u>1 448 000</u>

**TABLE DES MATIÈRES**

	<u>Paragrap</u> hes	<u>Page</u>
I. SITUATION, OBJECTIFS ET STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT	1 - 10	2
A. Situation socio-économique actuelle . . . . .	1 - 5	2
B. Objectifs et stratégies nationaux de développement . . . . .	6 - 10	3
II. COOPÉRATION EXTÉRIEURE . . . . .	11 - 18	4
A. Rôle de la coopération extérieure . . . . .	12 - 14	4
B. Modalités de coordination de l'aide . . . . .	15 - 18	4
III. LE PROGRAMME . . . . .	19 - 61	5
A. Évaluation du Programme en cours . . . . .	19 - 32	5
B. Nouvelles propositions de coopération du PNUD . . . . .	33 - 51	7
C. Assistance en dehors des domaines d'activité prioritaires . . . . .	52 - 55	10
D. Modalités d'exécution et de gestion . . . . .	56 - 61	10
IV. MESURES À PRENDRE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	62	11
<u>Annexes</u>		
I. État financier récapitulatif . . . . .		12
II. Matrice du programme . . . . .		13

\* Le premier programme pour l'Azerbaïdjan a été mis au point avant que le Conseil d'administration n'adopte sa décision 95/23 relative aux futurs arrangements de programmation.

/...

## I. SITUATION, OBJECTIFS ET STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT

### A. Situation socio-économique actuelle

1. L'Azerbaïdjan a retrouvé son indépendance en 1991 et a été rapidement reconnu par la communauté mondiale. Peu après l'indépendance, le Parlement a opté pour un régime présidentiel, l'autorité étant partagée entre les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire. Élu pour cinq ans, le Président dirige l'exécutif et commande les armées. Ses pouvoirs constitutionnels sont étendus et comportent la désignation du premier ministre et des membres du cabinet sous réserve de confirmation parlementaire.

2. Depuis près de six ans, l'Azerbaïdjan subit les conséquences d'un différend territorial à propos de la région du Haut-Karabakh. Selon les statistiques officielles, on compte actuellement plus d'un million de réfugiés ou de personnes déplacées à l'intérieur du pays qui ont été forcées de quitter leurs terres et leurs foyers. Plusieurs ont pu obtenir un abri temporaire mais cette dislocation géographique et sociale massive entraîne des pressions sur les systèmes social, économique et politique du pays. Même lorsqu'un arrangement aura été conclu concernant le Haut-Karabakh, la situation du pays sera mise à rude épreuve pendant de nombreuses années à la suite de ces dislocations. La remise en état et la reconstruction des zones de conflit exigeant une aide nationale et internationale considérable.

3. L'Azerbaïdjan possède un potentiel économique important qui, s'il était exploité efficacement, pourrait accélérer l'intégration du pays dans l'économie mondiale. Le pays est riche en minéraux et possède d'importantes réserves d'hydrocarbures et de gaz qui sont évaluées à environ un milliard de barils et situés près des côtes en mer Caspienne. Le pays possède aussi d'importantes installations de transformation des hydrocarbures ainsi qu'un réseau de transport le reliant aux pays septentrionaux de la Communauté des États indépendants. L'assise industrielle du pays est assez solide; en effet, elle fournit 60 % du produit national brut (PNB) et assure l'emploi à plus de 25 % de la population active. Le secteur agricole emploie un tiers de la main-d'oeuvre et représente 40 % du PNB. Quatre-vingt pour cent des terres arables sont irriguées. Le potentiel scientifique et technique de l'Azerbaïdjan se situe à un niveau élevé et le pays possède un important réservoir de scientifiques qualifiés et d'autres professionnels. La situation géographique du pays représente un autre avantage car il se trouve au carrefour qui relie les marchés de l'Europe occidentale, du Moyen-Orient et de l'Asie du Sud.

4. Au cours de la première période de transition, l'économie s'est considérablement contractée. En 1993, le PNB était tombé à 60 % de ce qu'il était en 1988. Cette tendance s'est confirmée en 1995, le revenu national et les productions industrielle et agricole diminuant de nouveau de 22,3, 24,8 et 11,5 % respectivement. La situation des sous-secteurs de la métallurgie, de la chimie et de la construction est également critique. Même la production pétrolière a connu une nouvelle baisse en 1993 n'atteignant que 10,5 millions de tonnes, pour ensuite chuter de nouveau en 1994. La crise de la production a été accompagnée d'un taux élevé d'inflation (52 % en novembre 1994) et de taux de chômage en hausse. Le secteur privé a connu une croissance considérable, notamment en ce qui concerne le petit commerce de détail. Toutefois, cette augmentation n'était pas égale par celle des entreprises de production et pourrait s'avérer de courte durée.

5. Les femmes sont bien intégrées au processus de la production économique et représentait 44,1 % de la population active en 1993. L'alphabétisme des femmes est général et, en fait, leur niveau d'éducation est plus élevé que

/...

celui des hommes. La Constitution interdit la discrimination à l'égard des femmes. Cela étant, la période de transition et d'ajustement économique leur a été moins favorable qu'aux hommes, les femmes représentant de 60 à 70 % des personnes nouvellement sans emploi et un très petit nombre des nouveaux entrepreneurs sont des femmes. Par ailleurs, ce sont les femmes qui ont le plus souffert de la crise du Haut-Karabakh, 54 % des personnes déplacées étant des femmes. La situation des femmes est telle qu'il importe d'attirer l'attention sur le sort des femmes déplacées et de celles qui sont menacées par la transition économique, notamment les mères travailleuses qui sont souvent les premières à perdre leur emploi.

#### B. Objectifs et stratégies nationaux de développement

6. L'établissement d'un pays durable dans la région est l'un des principaux objectifs du Gouvernement, de même que la remise en état et la reconstruction des zones endommagées et l'octroi d'une aide aux centaines de milliers de personnes déplacées, notamment aux groupes les plus vulnérables, y compris les femmes.

7. L'exploitation et le développement des réserves considérables de pétrole et de gaz du pays constituent un autre objectif prioritaire. L'espoir est grand et le Gouvernement est décidé à utiliser les réserves pour donner une impulsion à la croissance économique. Cela étant, le Gouvernement reconnaît qu'une utilisation efficace des revenus dépend de l'élaboration et de l'application d'une stratégie intégrée visant à un progrès social durable et au développement économique.

8. Le Gouvernement s'est engagé à poursuivre les réformes de structure, la modération dans le domaine fiscal, des politiques de stabilisation macro-économiques ainsi que la privatisation de larges pans de l'économie. Le Gouvernement est bien conscient des conséquences profondes et des exigences d'une application réussie de ces politiques; il apprécie donc la nécessité de réformes de l'administration publique et de l'introduction de systèmes et de compétences modernes de gestion de l'information. Le Gouvernement est aussi conscient du fait que les politiques d'ajustement entraîneront à court terme une augmentation des taux de chômage et des pressions économiques plus grandes sur les groupes défavorisés. Il s'ensuit que le Gouvernement vise à protéger les groupes les plus vulnérables contre les incidences à court terme des ajustements structurels.

9. La restructuration du secteur de la production est un élément essentiel d'une politique d'ajustement structurel. La viabilité à long terme du secteur industriel, y compris l'énergie, exige une restructuration industrielle complète, y compris des changements fondamentaux de la propriété et du contrôle, de la gestion, des connaissances et des technologies appliquées. Le soutien de l'agriculture nécessite également des transformations profondes du régime de propriété des terres, des modes de culture et des techniques utilisées. Ainsi, le Gouvernement accorde une importante priorité à la restructuration du secteur de la production.

10. Le Gouvernement est préoccupé de la situation de l'environnement. La détérioration écologique de la mer Caspienne a attiré une attention mondiale et le Gouvernement a indiqué sa volonté de participer activement à toutes les initiatives qui ont pour but de faire revivre cette mer. Le Gouvernement s'intéresse aussi à améliorer les conditions environnementales des principaux centres industriels tels que celui du Sunqayyt. On envisage à l'heure actuelle l'élaboration d'une stratégie globale pour assurer un environnement durable.

/...

## II. COOPÉRATION EXTÉRIEURE

### A. Rôle de la coopération extérieure

11. L'assistance des donateurs a été centrée sur les secours humanitaires aux réfugiés et aux personnes déplacées à l'intérieur du pays. Grâce à un dialogue ouvert et constructif avec les donateurs dont le PNUD, il a été possible de donner un caractère complémentaire à l'assistance technique accordée au pays.

12. Dès l'adhésion de l'Azerbaïdjan à la Banque mondiale celle-ci a entrepris un important programme d'activités dans le pays, y compris des évaluations économiques tant générales que sectorielles. La Banque a aussi accordé un don d'un montant de 340 000 dollars des États-Unis pour renforcer la capacité du pays à mobiliser et à coordonner l'assistance technique des donateurs multilatéraux et bilatéraux. L'aide financière à l'Azerbaïdjan porte sur un ensemble de prêts destinés à divers secteurs d'un montant total de 140 millions de dollars des États-Unis. Les déboursements ont débuté en 1995. La Banque mondiale et le PNUD maintiennent d'étroits rapports de travail, partagent les principes d'action et coopèrent de manière constructive.

13. C'est le 18 septembre 1994 que l'Azerbaïdjan a adhéré au Fonds monétaire international. Les activités du Fonds se sont poursuivies sous la forme d'une assistance technique dans les domaines des statistiques, des finances publiques et de la macrogestion de la monnaie et du crédit. Les discussions sont en voie d'être complétées en vue d'un prêt du FMI d'un montant de 40 millions de dollars aux fins d'un ensemble de réformes financières et monétaires qui seront entreprises dès 1995.

14. Le système des Nations Unies a lancé ses programmes d'aide humanitaire à la fin de 1992. Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés a engagé plus de 10 millions de dollars pour venir en aide aux réfugiés. L'aide du Programme alimentaire mondial s'est élevée à plus de 10 millions de dollars sous forme de denrées. Pour sa part, le programme de l'UNICEF a atteint environ 4 millions de dollars au cours de la période 1993-1994. Le Département des affaires humanitaires a commencé ses activités tout récemment et il fournit des conseils d'ordre technique. Le Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population a entrepris un programme de planification de la famille d'un financement initial d'un million de dollars. Enfin, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) procède à l'élaboration d'un programme.

### B. Modalités de coordination de l'aide

15. La responsabilité de la coordination de l'ensemble de l'assistance technique est confiée à un groupe de coordination rattaché au Conseil des ministres (sous la supervision du Premier Ministre). Ce groupe coordonne également les contacts au niveau politique avec tous les autres organismes techniques du Gouvernement.

16. Le cabinet du Vice-Premier Ministre chargé des questions humanitaires assure la coordination de l'aide humanitaire. Il lui est loisible de solliciter l'avis du PNUD, selon le cas.

17. Le Gouvernement apprécie la coopération constructive qui existe entre le PNUD, la Banque mondiale et le FMI qui permet d'assurer la cohérence et la compatibilité de leurs programmes respectifs en Azerbaïdjan. Le mécanisme de consultation en place permet au PNUD d'exercer un rôle d'initiateur alors que les deux autres institutions assurent le financement nécessaire pour ce qui concerne les principaux domaines de l'assistance technique.

/...

18. La coordination avec les autres institutions des Nations Unies qui ne sont pas représentées à Baku, la capitale, sera assurée au moyen de missions d'évaluation et de planification par secteur ainsi que par des échanges réguliers d'informations.

### III. LE PROGRAMME

#### A. Évaluation du programme en cours

19. C'est en octobre 1992 que le PNUD a ouvert son bureau en Azerbaïdjan. À la suite de consultations avec le Gouvernement, les donateurs et les institutions des Nations Unies, un document-cadre à court terme a été établi en juillet 1993. Ce document a été considéré comme s'il s'agissait d'un programme de pays de facto car il identifiait les principaux domaines prioritaires, les objectifs et les stratégies de même qu'un programme d'assistance du PNUD. Toutefois, le document ne spécifiait aucun projet.

20. Le document-cadre a été rédigé à un moment critique qui était celui de la transition vers un système démocratique orienté vers une économie de marché. Comme tel, le document présentait les besoins jugés essentiels à cette époque. Il suggérait que les efforts soient centrés sur a) le développement du potentiel humain, b) les programmes sociaux, c) les ressources naturelles et l'environnement, et d) la gestion des secteurs public et privé.

21. Une évaluation préliminaire du document-cadre entreprise par le bureau extérieur en consultation avec les autorités gouvernementales compétentes, a permis d'acquérir des leçons et des connaissances plus poussées fort utiles. Une évaluation plus approfondie des activités de programmation réalisées dans le contexte du document-cadre devrait être effectuée dès l'achèvement de ces activités.

22. En vue de l'application des recommandations du document-cadre, quatre projets ont été approuvés, des projets en attente ont été mis au point et plusieurs initiatives importantes ont été prises.

23. Les projets approuvés en vertu du document-cadre sont les suivants : a) un projet composite exécuté par le Bureau des services d'appui aux projets (BSP) portant sur les activités initiales relatives au programme qui visent à renforcer le mécanisme international de coordination de l'aide et la fourniture de services consultatifs et de formation ad hoc; b) un projet exécuté par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) ayant pour objet de renforcer les centres de formation et de technologie informatique qui visent à développer les procédures informatisées dans plusieurs secteurs essentiels; c) un projet exécuté par l'Organisation internationale du Travail (OIT) pour procéder au premier inventaire de la population active de l'Azerbaïdjan; et d) un projet exécuté par la Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement (CNUCED) sur les relations entre, d'une part, les petites et moyennes entreprises et, d'autre part, les sociétés transnationales qui assurent une formation à des cadres bancaires sélectionnés. Tous les projets qui ont été approuvés visent à réaliser les objectifs du document-cadre c'est-à-dire le développement du potentiel humain et la gestion des secteurs public et privé.

24. Parmi les projets dans la filière, on peut signaler un projet sur la gestion de l'environnement et un projet de restructuration industrielle. Les projets en attente à caractère social concernent les activités génératrices de revenus, la santé environnementale et les méthodes culturelles. Tous ces projets

/...

dans la filière sont surtout axés sur les objectifs du document-cadre qui portent sur le domaine social, les ressources naturelles et l'environnement.

25. Qu'ils soient en voie d'exécution ou en attente, tous les projets relèvent des domaines d'activité prioritaire. Les progrès inégaux accomplis en vue de la réalisation des objectifs des quatre domaines prioritaires sont essentiellement imputables à la nécessité d'un meilleur suivi de la part des agents d'exécution internationaux compétents, c'est-à-dire l'Unesco, l'OIT, ainsi qu'à un besoin de mesures plus vigoureuses de la part des autorités nationales.

26. Le bureau extérieur du PNUD appuie notamment les initiatives suivantes : a) création d'un organisme gouvernemental de coordination de l'aide; b) élaboration d'un rapport sur le développement humain pour l'Azerbaïdjan; c) en collaboration avec le Département des affaires humanitaires, mise au point d'un programme de formation dans le domaine de la gestion des catastrophes; d) sensibilisation aux problèmes environnementaux par l'introduction d'arrangements tels que le Fonds pour l'environnement mondial, le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone et le Programme d'appui à l'Action 21; et e) création d'une base de données sur toutes les zones économiques de l'Azerbaïdjan en ayant recours au mécanisme des services d'appui au développement.

27. Les efforts consacrés aux initiatives ci-avant qui, tout en relevant du développement, ne correspondent, ni dans leur formulation ni dans leur exécution, aux activités traditionnelles dans ce domaine, ont lourdement surchargé le bureau extérieur nouvellement créé et dont le personnel est composé de nationaux très dévoués mais encore inexpérimentés. En outre, un temps considérable et beaucoup d'énergie ont dû être consacrés à mettre sur pied conjointement un bureau intégré des Nations Unies et à veiller à ce que les Nations Unies remplissent leur mandat en matière de paix et de sécurité tout en poursuivant leurs efforts en vue d'un règlement du conflit du Haut-Karabakh.

28. Des efforts ont aussi été faits pour éviter que les fonds destinés au développement ne soient éparpillés sur un ensemble de petits projets. L'accent a été placé sur des projets à plus grande échelle qui portent sur des domaines thématiques plutôt que sur des secteurs spécifiques et cette approche semble avoir réussi. Cette démarche a aussi contribué à élargir l'assiette des bénéficiaires ciblés.

29. Tous les projets en cours sont exécutés par les soins des institutions des Nations Unies. L'appui reçu de ces agences des Nations Unies s'est révélé à la fois adéquat et concerté entre elles.

30. L'appui reçu des homologues nationaux et les capacités de gestion de ceux-ci se sont parfois révélés insuffisants, mettant en évidence la diversité de leur exposition à la communauté internationale.

31. La formation en cours d'emploi a démontré son efficacité surtout dans les cas où la formation a été dispensée par des experts professionnels à un public spécialisé. Ce type de formation a été fréquemment utilisé au cours des travaux de programmation. Des voyages d'études à l'étranger ont permis de familiariser des fonctionnaires avec les modes de travail des institutions internationales et ils ont facilité les échanges d'informations. Étant donné leur caractère peu coûteux et leur efficacité, d'autres voyages d'études devraient être envisagés.

/...

32. Dans l'ensemble, la plupart du document-cadre ont été réalisés ce qui a permis au PNUD d'être reconnu comme un agent du développement durable en Azerbaïdjan.

## B. Nouvelles propositions de coopération du PNUD

### 1. Processus préparatoire

33. En principe, le premier programme pour l'Azerbaïdjan est une version modifiée du document-cadre mis à jour et amélioré de manière à refléter les réalités actuelles du pays et à tenir compte de l'expérience acquise au cours de la période 1992-1994. Au cours de l'élaboration du premier programme, le document-cadre a en fait servi de fil conducteur des discussions et a constitué le point de départ pour la rédaction du présent programme.

34. En mars 1995, une évaluation interne et officieuse du document-cadre a été entreprise par le Bureau du PNUD. Les différentes opinions sur la portée, la pertinence et l'impact du document-cadre ont été obtenues des équipes nationales de gestion des projets en cours et en attente, des agents d'exécution, de certaines ONG et de donateurs. Comme il apparaît aux paragraphes 19 à 32 ci-avant, la pertinence des objectifs et des domaines prioritaires a été confirmée.

35. Le présent document a été élaboré par le Gouvernement en se fondant sur l'évaluation du document-cadre, sur les études par secteur effectuées par les institutions des Nations Unies et sur les observations résultant du dialogue permanent entre les autorités et le Bureau du PNUD.

### 2. Stratégie de coopération du PNUD

36. Le Gouvernement se félicite de la présence du PNUD en Azerbaïdjan car cela lui permet de bénéficier de l'avantage comparatif du PNUD dans les domaines du renforcement des capacités, des conseils d'orientation générale en amont, de la mobilisation et de la coordination de l'aide; de la capacité du PNUD à échanger des connaissances et des informations de façon impartiale, et enfin de l'objectif déclaré du PNUD en ce qui concerne le développement humain. La stratégie initiale de la coopération du PNUD telle qu'elle figure au document-cadre reflète cette raison d'être et devrait être maintenue.

37. Le budget de base pour l'Azerbaïdjan au cours du cinquième cycle est très modeste et presque totalement réservé aux projets en cours. Le Gouvernement a récemment réitéré son intérêt en vue d'accords relatifs à la participation aux coûts et si le processus de paix devait progresser dans la région et si le secteur de l'énergie devait se développer, il est possible de prévoir que de tels accords seront conclus avec des donateurs bilatéraux.

38. Outre son modeste budget de base, le PNUD gère un certain nombre de Fonds d'affectation spéciale et de ressources de programmation spéciale qui pourraient être utilisés dans les domaines où il détient un avantage comparatif. Et le PNUD joue un rôle actif en ce qui concerne la gestion de deux mécanismes de financement destiné à l'environnement, à savoir le Fonds pour l'environnement mondial et le Protocole de Montréal, auxquels l'Azerbaïdjan pourrait éventuellement accéder. La stratégie de coopération devrait insister sur la nécessité de faciliter le recours à des sources autres que le budget de base.

39. Le Gouvernement souhaite également profiter des programmes globaux et régionaux, des projets et initiatives financés et/ou gérés par le PNUD. Les programmes régionaux pour les pays appartenant à la Communauté des États

/...

indépendants sont d'un intérêt particulier de même que ceux qui concernent le SIDA, la démocratie, la gestion du pouvoir politique et la participation, ainsi que le Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues. Les initiatives qui résultent des conférences mondiales sur des thèmes tels que ceux des femmes, des établissements humains, du développement social et de l'environnement revêtent également un intérêt pour l'Azerbaïdjan.

### 3. Domaines d'activité prioritaires proposés

40. Tenant compte des principaux objectifs du document-cadre, de ses objectifs et stratégies de développement national (voir par. 6 à 7 ci-avant) et des stratégies préférées de coopération avec le PNUD, le Gouvernement a défini les domaines d'activité prioritaires suivants dans le cadre du premier programme du PNUD :

a) Amélioration de la gestion de l'environnement et des ressources naturelles, une attention particulière étant donnée au renforcement des capacités nationales;

b) Rationalisation des secteurs de production au moyen d'une meilleure gestion des secteurs public et privé;

c) Lutte contre les conséquences sociales négatives du conflit du Haut-Karabakh au moyen d'une aide à la gestion de la remise en état et de la reconstruction des zones endommagées par le conflit.

41. Ces trois domaines sont reliés entre eux et chacun d'eux implique des activités liées au développement humain. Ils ouvrent également des possibilités en matière de partage des coûts, d'aide internationale et d'investissements. Dans chaque secteur, les projets suivants seront exécutés et des initiatives seront prises :

#### Amélioration de la gestion de l'environnement.

42. Administration de l'environnement. La situation déplorable de l'environnement exige une attention urgente. Le système actuel d'administration de l'environnement souffre d'un manque de personnel qualifié et n'est pas équipé pour faire face aux problèmes et aux défis qui se posent à lui. Afin de renforcer et de développer la capacité du pays pour lui permettre de prendre en main ces problèmes, il est proposé un projet d'assistance technique aux autorités compétentes et aux ONG pour leur permettre de sensibiliser les décideurs et le public aux questions relatives à l'environnement. Le projet permettrait d'introduire des techniques modernes d'évaluation des incidences sur l'environnement et recommanderait des réformes institutionnelles. D'envergure modeste, le projet coûterait 200 000 dollars provenant de ressources du CIP. À la suite d'un premier succès, il est escompté que le projet attirera un financement supplémentaire de donateurs, y compris les sociétés pétrolières.

43. Stratégie nationale pour l'environnement. L'Azerbaïdjan a souscrit aux conclusions de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, y compris Action 21. Le Gouvernement est conscient de la nécessité absolue d'intégrer les processus de l'environnement et de la planification du développement afin d'assurer une croissance soutenue. Afin d'épauler le Gouvernement dans cette voie, des efforts conjoints devront être faits par le Gouvernement et le PNUD pour obtenir un financement du Programme d'appui à Action 21 pour l'élaboration d'un projet visant à élaborer une stratégie nationale pour l'environnement et un développement durable en

/...



Azerbaïdjan. Le projet permettrait la création d'une base de données nationales sur l'environnement et la définition d'alternatives durables pour la croissance économique et sociale du pays.

44. Réduction progressive des substances menaçant l'ozone. L'utilisation très répandue de substances nocives pour l'ozone par l'industrie des réfrigérateurs en Azerbaïdjan est alarmante. Pour réduire l'utilisation de ces substances dans l'industrie, une aide internationale devrait être sollicitée par le truchement du Protocole de Montréal ou du Fonds pour l'environnement mondial. Un suivi efficace par le Gouvernement est nécessaire pour lancer cette initiative qui pourrait attirer d'importants investissements supplémentaires.

45. Mer Caspienne. La pollution et l'amenuisement de la biodiversité de la mer Caspienne ont attiré l'attention mondiale. Une initiative soutenue conjointement par la Banque mondiale, le PNUD et le Programme des Nations Unies pour l'environnement a déjà permis de recueillir des renseignements sur cette mer grâce à des missions qui ont visité tous les États riverains. La coopération régionale est indispensable pour assurer le recours à des mesures correctives et de contrôle efficaces. Le PNUD est disposé à contribuer aux efforts du Gouvernement en vue d'obtenir un financement du Fonds pour l'environnement mondial pour cet objectif très important.

46. Santé environnementale. Il s'agit d'un domaine de préoccupation majeure. Le PNUD est disposé à fournir des fonds de mise en route pour un projet PNUD/OMS dans le cadre du programme industriel national pour l'environnement et la santé. Ce projet aurait pour objet de fournir une assistance à certaines régions de l'Azerbaïdjan aux fins d'études à l'appui de projets d'investissement visant au contrôle de la pollution industrielle, à l'épuration des eaux, à l'amendement des sols et à des procédés de nettoyage de sites d'élimination des déchets dangereux.

#### Rationalisation des secteurs de production

47. Restructuration industrielle. L'orientation vers une économie de marché exige une restructuration fondamentale de l'industrie pour assurer sa rentabilité. À l'heure actuelle, l'industrie de l'Azerbaïdjan est conçue surtout pour servir de complément aux installations industrielles des autres régions de l'ex-URSS. Elle est obsolète et déficitaire. En outre, la gestion étatique laisse beaucoup à désirer. À la suite de deux missions sectorielles effectuées par l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, le Gouvernement a demandé une assistance technique pour étudier la situation de l'industrie au Sumqayyt qui possède la concentration industrielle la plus élevée du pays. L'étude permettra d'identifier les principales causes des problèmes industriels et soumettra des recommandations de restructuration industrielle. On espère qu'un financement de base CIP d'un montant de 200 000 dollars suscitera des investissements de donateurs.

48. Renforcement de la technologie informatique et centre de formation. Commencé en 1994, ce projet qui doit se poursuivre au cours des deux prochaines années, a pour objet d'assurer une capacité nationale en matière de gestion de l'information automatisée, notamment dans des secteurs critiques tels que l'industrie et la banque.

#### Lutte contre les incidences sociales négatives

49. Appui au secours en vue de la reconstruction. Le PNUD partage les préoccupations du Gouvernement concernant les incidences sociales et économiques négatives du conflit au Haut-Karabakh. Les opérations et les

/...

activités de secours sont essentiellement du ressort d'autres institutions des Nations Unies. Mais le mandat du PNUD exige qu'il participe aux efforts de mobilisation ainsi qu'aux activités de remise en état et de reconstruction lorsque le stade des secours d'urgence touche à sa fin. Le PNUD participe aux préparatifs pour le lancement d'un appel groupé pour la remise en état et la reconstruction dès qu'un accord politique aura été conclu pour régler le conflit du Haut-Karabakh. Une fois l'appel lancé et les engagements confirmés, le PNUD assumera son rôle dans le cadre des activités de reconstruction.

50. Formation de revenus. Le PNUD assurera le financement d'un budget modeste en vue d'un projet de formation de revenus au bénéfice des femmes qui sont des réfugiées. Le projet visera à fournir à un groupe choisi et représentatif de réfugiées la possibilité d'acquérir des techniques artisanales et des revenus réguliers. Le projet sera exécuté par des ONG. Bien que les fonds seront limités et plutôt symboliques, le projet aidera à créer des rapports essentiels entre les réfugiés et le PNUD contribuant ainsi à une meilleure compréhension, de la part de ce dernier, des problèmes des réfugiés et à son aptitude à aider à la mobilisation des ressources.

51. Formation à la gestion des catastrophes. Un atelier sur la formation à la gestion des catastrophes a récemment été organisé au niveau national par le PNUD et le Département des affaires humanitaires. Il s'agit d'offrir au Gouvernement et au public le concept d'une méthodologie intégrée de la gestion des catastrophes. Il est prévu que l'atelier favorisera le financement, au moyen des ressources spéciales du programme, d'un projet national de gestion des catastrophes.

#### C. Assistance en dehors des domaines d'activités prioritaires

52. L'un des principaux domaines d'activité du PNUD consistera à mobiliser et à coordonner l'assistance. Le PNUD participera activement au dialogue avec la communauté des donateurs pour attirer l'aide et les investissements au pays et il appuiera vigoureusement les initiatives gouvernementales qui visent à coordonner le flux de ressources extérieures.

53. Le PNUD continuera à fournir des conseils techniques en amont ainsi que des possibilités de formation professionnelle appropriée selon les demandes du Gouvernement au cours de la transition vers une économie de marché. En particulier, des conseils techniques seront assurés pour atténuer les incidences négatives de la transition vers une économie de marché sur les groupes les plus vulnérables. Le projet composite exécuté par le PNUD constitue un véhicule approprié pour la fourniture d'une telle assistance technique. Il sera donc non seulement maintenu mais élargi.

54. Le PNUD poursuivra les initiatives qu'il avait lancé au moment de son arrivée en Azerbaïdjan, y compris notamment l'appui en vue de la préparation du Rapport sur le développement humain pour l'Azerbaïdjan et le soutien à l'initiative relative à la participation des femmes au développement, au contrôle des stupéfiants et à la préparation d'études sur des questions spécifiques dont le Gouvernement et ses organismes ont besoin.

55. Le PNUD consacrera tous ses efforts en vue de la réintégration de l'Azerbaïdjan au sein de la communauté internationale. Des efforts particuliers seront faits pour favoriser les contacts avec toutes les institutions des Nations Unies, y compris la Banque mondiale et le FMI.

/...

D. Modalités d'exécution et de gestion

56. En règle générale, les projets seront exécutés par les institutions spécialisées des Nations Unies sauf dans les cas où les capacités professionnelles et administratives d'un éventuel homologue national seraient suffisamment démontrées pour justifier une exécution au niveau national. Cela dit, les activités visant à développer les capacités d'exécution nationales seront renforcées.

57. Dans toute la mesure du possible, les projets seront élaborés sur une base sectorielle plutôt qu'en rapport avec un organisme particulier du Gouvernement.

58. On évitera le plus possible le recrutement à long terme d'experts internationaux résidents et on aura recours le plus possible à des experts hautement qualifiés servant pour de courtes périodes.

59. Compte tenu de l'importance accordée dans le programme au renforcement et à la durabilité des capacités nationales, tous les efforts seront faits pour faire appel aux services des ressortissants du pays pour ce qui concerne l'administration et l'exécution des projets et des initiatives.

60. Le PNUD appuie entièrement la participation grandissante des ONG nationales et internationales. Cette participation à l'élaboration et à l'exécution de projets sera encouragée, notamment en ce qui concerne les projets de redressement qui facilitent le passage du stade des secours à celui des activités de développement.

61. L'exécution au niveau national sera de plus en plus encouragée et favorisée par le PNUD en Azerbaïdjan. À mesure que la capacité du Gouvernement se développera et que les relations avec la communauté internationale se consolideront, ce mode d'exécution deviendra le principal instrument pour assurer la propriété nationale et pousser les bénéficiaires à assumer l'entière responsabilité de l'utilisation efficace de l'ensemble des ressources extérieures pour le développement.

IV. MESURES À PRENDRE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

62. L'administrateur recommande au Conseil d'administration qu'il approuve le premier programme pour l'Azerbaïdjan.

ANNEXE I

État financier récapitulatif

I. RESSOURCES ESTIMATIVES (CIP + PARTICIPATION AUX COÛTS) PRISES EN COMPTE AUX FINS DE LA PROGRAMMATION

<u>Période couverte par le programme</u>	\$	\$
CIP	1 448 000	
Moins dépenses 1992-1944	-	
Total partiel		1 488 000
Participation aux coûts (gouvernement)	-	
Participation aux coûts (tiers)	-	
Total partiel	-	<u>-</u>
Total		<u>1 448 000</u>

II. AFFECTATIONS DES RESSOURCES (CIP + PARTICIPATION AUX COÛTS), PAR DOMAINE D'ACTIVITÉ PRIORITAIRE

Domaine d'activité	CIP	Participation aux coûts	Total	% des ressources totales
Projets en cours du document-cadre	674	-	674	46,5
Gestion de l'environnement	250	-	250	17,3
Rationalisation des secteurs de production	400	-	400	27,6
Lutte contre les incidences sociales négatives	100	-	100	6,9
Total partiel	1 424	-	1 424	98,3
Ressources non programmées	24	-	24	1,07
<b>TOTAL</b>	<b>1 448</b>	<b>-</b>	<b>1 448</b>	<b>100</b>

/...

ANNEXE II

Matrice du programme

Domaine d'activité prioritaire	Domaine de concentration*					
	Lutte contre la pauvreté et participation communautaire	Gestion de l'environnement et des ressources naturelles	Gestion du développement	CTPD	Transfert et adaptation de technologies pour le développement	Participation des femmes au développement
<u>Amélioration de la gestion de l'environnement</u>						
Administration de l'environnement		*	*		*	
Stratégie nationale pour l'environnement	*	*	*		*	
Suppression graduelle des substances nocives pour l'ozone		*	*			
Revitalisation de la mer Caspienne	*	*	*	*		
Santé environnementale	*	*	*			*
<u>Rationalisation des secteurs de production</u>						
Restructuration industrielle		*	*		*	*
Régénération agricole	*	*	*		*	*
Technologie informatique			*		*	*
<u>Lutte contre les incidences sociales négatives</u>						
Aide à la reconstruction	*		*			
Formation de revenus	*					*
Formation à la gestion des catastrophes	*	*	*	*	*	

a/ Les astérisques ne servent qu'à indiquer uniquement les principaux rapports.

/...

III. ASSISTANCE COMPLÉMENTAIRE EN PROVENANCE D'AUTRES SOURCES

	\$	\$
A. <u>Fonds administrés par le PNUD</u>		
Ressources spéciales du programme	400 000	
Fonds pour la protection de l'environnement mondial	<u>500 000</u>	
Total partiel		<u>900 000</u>
B. Autres ressources des Nations Unies		
Fonds des Nations Unies pour la population	2 000 000	
Fonds des Nations Unies pour l'enfance	4 000 000	
ONUDI	50 000	
Total partiel		<u>6 050 000</u>
Total ressources des Nations Unies à des fins spéciales et autres		<u>6 950 000</u>

-----